



L'ODYSSÉE
DU VIVANT

COHABITER AVEC LE LOUP



Comme tous les grands carnivores, le loup est inscrit sur la liste rouge des espèces menacées en France. Depuis la signature de la convention de Berne en 1990, cet animal, qui peut vivre jusqu'à 14 ans, appartient à la catégorie des espèces protégées. Cependant, le conflit entre les activités humaines et les loups pèse sur l'acceptation de l'espèce. **Pour le WWF, la meilleure façon de protéger les populations de loups est d'aider et d'accompagner le travail des éleveurs confrontés à la prédation.** Notre programme «Entre Chien et Loup» vise à améliorer la coexistence entre les hommes et les loups dans le massif du Mont-Blanc, puis à s'étendre dans d'autres départements d'ici 2027.

OBJECTIFS DU PROJET

- 1/ **Promouvoir et faciliter la coexistence entre les activités humaines et le loup.**
- 2/ **Renforcer les dispositifs déployés** pour aider les éleveurs et les bergers face à la prédation du loup dans le massif du Mont-Blanc.
- 3/ **Développer une coopération transnationale** pour échanger les expériences et les bonnes pratiques.

ACTIVITÉS, BUDGET ET RÉSULTATS ATTENDUS D'ICI 2027

ACTIONS		INDICATEURS	BUDGET ANNUEL
Sensibiliser les usagers de la montagne	<ul style="list-style-type: none"> - Rapprocher le public des touristes de la montagne, de ceux qui y travaillent (bergers et éleveurs). - Sensibiliser ce public sur le pastoralisme dans le contexte du retour du loup (présence de chiens de protection et comportement à adopter quand on les rencontre). 	<ul style="list-style-type: none"> - 330 de bénévoles formés. - Nombre de personnes sensibilisées. 	80 K€
Aider au gardiennage	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de chantiers de bénévoles éco-volontaires pour assister les aide-bergers saisonniers et les bergers dans leurs différentes tâches : nourrir les chiens, soigner les bêtes, installer les parcs de regroupement, assurer une surveillance nocturne à l'aide de caméras thermiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - 30 sites concernés par les chantiers d'aide au gardiennage. - Recrutement d'aides bergers professionnels saisonniers. - Nombre d'interactions entre le loup, le chien et le troupeau. - Nombre d'effarouchements réussis. 	80 K€
Développer des chantiers pastoraux	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de chantiers de bénévoles éco-volontaires pour protéger les troupeaux de la prédation (parcs de contention du bétail, remise en état des bâtiments, des abris et des points d'eau, etc...). 	<ul style="list-style-type: none"> - 30 sites de chantiers pastoraux. 	5 K€
Fournir des équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition des éleveurs et des bergers d'un kit d'urgence pour répondre à un pic de prédation (colliers GPS pour les chiens de protection, collier à clou anti loup, fox light). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'équipements fournis. 	90 K€
Coopérer avec les pays frontaliers	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération transnationale avec des programmes équivalents dans le Valais et le Val d'Aoste (OPPAL et PASTURS). 		45 K€

OBJECTIF TOTAL : 1,5 M€

dont 400 K€ ont déjà été financés par la Fondation Alpes Sauvages.

L'ODYSSÉE DU VIVANT COMMENCE MAINTENANT.